

LES NOUVELLES DE BOURGES

www.ville-bourges.fr

FÉVRIER 2022

N° 276



SOMMAIRE

CANDIDATURE

4

Bourges capitale européenne de la culture

QUARTIERS

5

CONSEILS DE QUARTIER

6

CITOYENNETÉ

7

BOURGES au centre de l'Europe

DOSSIER

8 9

Stationner en ville à moins de 5 minutes, c'est possible !

ENVIRONNEMENT

10

A Bourges, fleurir sa rue, c'est permis !

BIEN DANS MA VILLE

11

La rue Coursarlon va faire peau neuve

ECONOMIE

12

Redynamiser le centre-ville

JEUNESSE

13

Activités vacances de février

CULTURE

14 15

Printemps de Bourges

SPORT

16

Patinoire, un énorme succès populaire

ASSOCIATIONS

17

ACTION SOCIALE

18

Animations seniors du CCAS

TRIBUNES

19

PORTRAIT

20

Richard Asport



BOURGES EN IMAGES



JOURNÉE INTERNATIONALE
DU SPORT FÉMININ

24 AU 30
JANVIER
2022

SEMAINE DU
SPORT
& DES
FEMMES



Le mois de janvier a été très riche avec notamment le concert « couleurs baroques » par les musiciens du conservatoire et leurs invités à l'Auditorium de Bourges, la semaine du sport et des femmes et l'arrivée de deux nouveaux policiers municipaux

LES NOUVELLES DE BOURGES • FÉVRIER 2022 • N° 276

Directeur de la publication : Guillaume Crépin - Rédacteur en chef : Nicolas Varin - Rédaction : Nathalie Corboeuf / Isabelle Coudrat / Martine Dubois / Marylin Prévost - Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Fotolia / DPPI - Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges - Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry / Justine Chataigner - Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne - Tirage : 37 000 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges

EDITO



L'ÉGALITÉ AU CŒUR DE NOTRE PROJET ET DE NOTRE VILLE

Au cœur de nos priorités municipales s'établit l'égalité. Le cœur de notre ville bat chaque semaine au rythme de celui des Tangos. C'est donc fort logiquement que notre municipalité a souhaité que Bourges soit la ville où s'inventent et se conjuguent égalité Femme Homme et Sport et que le mois de janvier s'est achevé à Bourges par la semaine du Sport et des femmes.

Au travers de tables rondes, conférences, initiations et manifestations sportives, le pouls de notre ville s'est mis au diapason du Sport et de l'Égalité Femme Homme.

Sous-représentation dans les médias, championnats sans droits TV, différence de niveaux de salaire ou de montant des primes, ... les exemples n'ont pas manqué pour illustrer ce monde sportif et plus largement cette société à deux vitesses.

Cette riche semaine fut l'occasion également de mettre à l'honneur ces femmes qui, trop souvent face à l'adversité et dans l'anonymat, conduisent des carrières exemplaires au plus haut niveau et font avancer le combat pour plus d'égalité. Ces sportives, ces femmes, par leur réussite, par leur épanouissement personnel, par leurs victoires sont des exemples pour chacun et chacune.

Ainsi, en donnant son nom à notre base d'aviron, sport qu'elle pratiquait en plus de la natation et du hockey, nous avons souhaité mettre en lumière le parcours exemplaire d'Alice Milliat (1884-1957), l'une de celle qui a fait le plus avancer la cause des femmes dans le sport et dans la société des années 20.

A une époque où les épreuves sportives au féminin sont jugées « inintéressantes, inesthétiques et incorrectes » par le Comité international olympique (CIO) de Pierre de Coubertin, Alice Milliat, tour à tour, présidente du club Fémina Sport en 1915, fondatrice de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France en 1917, a milité pour la participation des femmes aux Jeux Olympiques. Devant le refus du CIO, elle a décidé d'organiser seule les Jeux Mondiaux Féminins à Paris en 1922 puis en Suède en 1926. Le succès de cette seconde édition fut si important et tel qu'elle a contraint le CIO à autoriser enfin les femmes à participer à des épreuves officielles lors des Jeux Olympiques de 1928 à Amsterdam.

C'est donc avec fierté que nous avons inauguré le 26 janvier dernier la base d'Aviron Alice Milliat, rendant ainsi hommage à son travail acharné pour la juste reconnaissance du sport féminin.

Au-travers mais bien au-delà du Sport, la promotion de l'égalité Femme Homme dès le plus jeune âge est fondamentale. A Bourges, par nos actions, par le biais de pratiques sportives, éducatives, culturelles partagées, nous réaffirmons notre vision d'une société où les petits garçons et les petites filles doivent grandir dans le respect mutuel et l'émancipation de toutes et tous.

Nous réaffirmons l'Égalité au cœur de notre projet et de notre ville.

Yann Galut

Maire de Bourges

EN AVANT POUR LE TITRE !

2028, 2027, 2026... le compte-à-rebours a commencé. En lice pour le titre de capitale européenne de la culture 2028, la ville de Bourges met tous les atouts de son côté pour décrocher le précieux sésame !



Plus qu'un défi ! C'est un cap, une ambition collective, un (nouvel) élan pour tous. Depuis l'annonce de sa candidature, en juin 2021, au titre de Capitale européenne de la Culture 2028, la Ville de Bourges met tout en œuvre pour mener à bien (et réussir) cette entreprise à portée nationale et internationale. Mais c'est bien l'ensemble du territoire, avec Bourges Plus, la Région Centre-Val de Loire et le Département du Cher, qui s'associent au projet et à sa réalisation. Trois grands axes nourrissent cette candidature : Inspirer / Bourges 2028, Territoire d'avenir ; Questionner / La culture engagée contre le réchauffement climatique ; (Re)penser / Le rôle de l'artiste dans la société européenne du 21e siècle. Forte de son patrimoine historique (exemple, la cathédrale Saint-Étienne, doublement classée au patrimoine mondial de l'Unesco !), de son potentiel environnemental (les marais...), de sa situation géographique centrale... forte également de sa « volonté » de culture(s) pour tous (Maison de la culture,

L'Antre-Peaux, Abbaye de Noirlac, Centre de Céramique contemporaine de la Borne, École nationale supérieure d'art de Bourges...), bien au-delà de ses « frontières », et forte de sa dynamique de territoire, Bourges ne manque pas d'atouts pour se retrouver sur la plus haute marche. Une candidature haletante et à suivre, en plusieurs épisodes... avant le dénouement final, fin 2023 !

A voté !

De jeunes diplômés de l'école supérieure d'art et de design d'Orléans ont travaillé à trois propositions sur la thématique de « Territoire d'avenir », pour le nouveau logo de la candidature de Bourges Cher Centre-Val de Loire. Chacun est invité à voter sur <http://bourges2028.org/portail/fr>. Bonne nouvelle ! 10 places de concert pour le Printemps de Bourges 2022 sont à gagner par tirage au sort !



Le tandem aux manettes

Pascal Keiser, *Commissaire général de la candidature*

Nommé en octobre 2021 à l'unanimité des 25 représentants du comité de pilotage de Bourges 2028 Capitale Européenne de la Culture, Pascal Keiser est né en 1967, en Belgique. Européen fervent et convaincu, il a notamment été directeur de théâtre, de festival et s'est engagé, depuis 15 ans, dans les enjeux et les grands projets européens de la culture. Il a été Commissaire artistique du Pavillon belge à l'Exposition universelle de Shanghai en 2010, et vice-président, pendant 10 ans, du conseil d'administration des Halles Schaerbeek (Bruxelles) à la base du réseau de friches culturelles européennes, Trans Europ Halles. Il est Commissaire artistique et concepteur du musée numérique des Micro-Folies de la Villette et fondateur, en Avignon, du collectif contemporain, La Manufacture.

Louise Tournillon, *chargée de mission / coordinatrice de la candidature*

Louise Tournillon est née en 1998 à Villeneuve-sur-Lot, et a été recrutée en septembre 2021, à l'issue de son stage par la ville de Bourges. Elle réussit le concours d'entrée en deuxième année de Sciences Po Strasbourg, Institut d'Études Politiques dotée d'une spécialisation en affaires européennes. Avec un Master 2 en « Négociations et expertises internationales », elle termine son mémoire sur les antiquités égyptiennes dans les relations diplomatiques en Europe. Elle participera à l'organisation de la table-ronde « Démocratie et environnement : quelles participations citoyennes ? » dans le cadre du Forum Mondial de la Démocratie du Conseil de l'Europe. Elle fera son stage de fin d'études au sein de World Heritage Watch (Berlin), association en lien avec l'Unesco sur l'implication de la société civile à la protection du patrimoine mondial.

LES DATES CLÉS

2021

- juin : officialisation de la candidature de Bourges 2028
- 1^{er} décembre : lancement du site internet

2022

- 17 janvier : lancement de la campagne « Choisissons ensemble Bourges 2028 ! »
- 14 février : présentation du logo revisité
- Printemps : travail sur les axes forts du projet
- Été : le grand projet participatif local, régional et européen
- 1^{er} décembre : dépôt du 1^{er} dossier de candidature et début de la phase de pré-sélection

2023

- En cours d'année : réponses aux questions et remarques du jury européen, préparation du dossier final



PERMANENCES ÉLUS

Des permanences ont été mis en place à L'HÔTEL DE VILLE, 11 RUE JACQUES RIMBAULT, DE 10H À 13H TOUS LES JOURS (le mercredi de 13h30 à 16h30) SANS RENDEZ-VOUS. Il vous suffit de vous présenter à l'accueil de la Maire.

Un élu viendra à votre rencontre pour échanger avec vous sur le sujet que vous souhaitez.

Et retrouvez les permanences de vos élus dans les quartiers sur www.ville-bourges.fr/site/les-elus-a-votre-ecoute



VACCINATIONS GRATUITES

HORS COVID 19

**MERCREDIS 2 FÉVRIER
ET 2 MARS 2022**

(centre de soins infirmiers des Gibjoncs, 8 avenue Stendhal).

Prendre rendez-vous auprès de l'IRSA au 02 48 27 28 15 pour y participer.

CASTOR+



Vous souhaitez poser une question, faire un signalement, contacter les services de la Mairie ?

Pour toute demande, quelle qu'en soit la nature, administrative (état-civil, élections ...) ou technique (incident sur la voie publique, dangerosité d'un nid de poule...), le service Relations Citoyens est à votre disposition.

POUR LE JOINDRE :

> Le formulaire de contact sur le site internet de la ville de Bourges

> L'application Mobile Castor+, téléchargeable depuis votre téléphone portable

> Le numéro vert gratuit : 0 805 85 78 85 (gratuit depuis un

poste fixe ou un portable), du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message vocal.



Marché
Le marché de la Halle Saint-Bonnet a lieu tous les dimanches matins

TRAVAUX

AÉROPORT

Maternelle Maryse Bastié : amélioration bâtiments scolaires

ASNIÈRES

Stade Jacques Rimbault : réfection de la moquette de la salle de billard

Ecole primaire Louis Aragon : réfection de la couverture du préau et des sanitaires

Stade Jacques Rimbault : clôture

AURON PRADO

Ecole d'Auron : amélioration des bâtiments scolaires

Maison de santé du Prado : construction

Gymnase Jacques Gonzales : amélioration de l'étanchéité au niveau de la zone vestiaires

Dévégétalisation des perrés

CENTRE VILLE

Ancienne école de musique : réfection partielle de la couverture en zinc

Muséum : aménagement d'un WC PMR au 1er étage

Halle au Blé : fourniture et pose de stores coffres pour 7 échoppes

Médiathèque : réfection du petit salon (éclairage et parquet)

CHANCELLERIE

Maternelle Pressavois : réfection toiture et verrières

Elémentaire Marcel Plaisant : travaux de mise en sécurité/ rez-de-chaussée

Hameau de la Fraternité : mise en place de lecteurs de badge dans toutes les salles

GARE

Place Rabelais/boulevard de Juranville : modification carrefour aménagement cyclable Plan vélo intercommunal

GIBJONCS

Groupe scolaire Turly : amélioration des bâtiments scolaires

Elémentaire Barbottes : réfection toiture terrasse

Ecole maternelle grand Meaulnes : réfection des revêtements muraux / salle de motricité

Modernisation de l'éclairage du quartier des Amandines

Ecole maternelle Barbottes : clôture

MARCEL HAEGELEN

Rue André Chénier à Louis Segret : réfection

MOULON

Réfection des rues Ferry et Champollion à Comitec (travaux réalisés par Bourges Plus)

PIGNOUX/SEMBAT/CHARLET

Mise en œuvre d'un mini-giratoire à l'angle de la route de Guerry/Allée du point zéro

PIJOLINS

Stade de la Rottée : filets pare-balls

VAL D'AURON

Police Municipale : aménagement de locaux

Restaurant scolaire Jules Ferry : réfection du revêtement de sol

Maternelle Lazenay : électrification des volets roulants

VAUVERT-PIERRELAYE

Zone d'activités des Danjons : requalification des espaces publics (travaux réalisés par Bourges plus)

ENSEMBLE DE LA VILLE

Mise en accessibilité arrêt bus

Mise à jour des panneaux de jalonnement des parkings

Sécurisation des avaloirs et des tampons des eaux pluviales

Inspection télévisée des collecteurs d'eaux pluviales

Entretien des réseaux eaux pluviales hydrocurage

LES QUARTIERS portent conseils

La Ville de Bourges est répartie en 6 quartiers, avec chacun, un conseil de quartier et un Maire-Adjoint. Les conseils de quartier sont l'une des actions phares du pôle citoyenneté. Véritable lien avec la population, les Berruyers qui les composent font évoluer la vie de leur quartier à travers des actions et des projets portant sur le quotidien ou le long terme. Petit tour d'horizon.



Quartier D'ASNIÈRES

A Asnières, les conseillers planchent depuis trois mois sur la mise en place d'un marché en semi-nocturne qui devrait voir le jour le mercredi ou le jeudi, au printemps. " Ils ont par ailleurs lancé une page Facebook et souhaitent l'aménagement de la place du 14 juillet et la création d'une guinguette près de la MJC " complète Philippe Martin, maire adjoint.



Quartier SEMBAT BIGARELLES PIGNOUX LAHITOLLE CHARLET

"Le conseil de quartier a mis en place 3 commissions pour faire revivre ce quartier où l'on constate un manque de services à la population" résume France Labro, maire-adjointe. Pour y palier sont notamment prévus la mise en place d'un distributeur automatique de billets, d'une boîte à livres, l'aménagement de la place Sembat et du stade Jean de Villages. Côté culture, le conseil réfléchit à développer des Olympiades de Quartier parallèlement à ce que propose la ville. L'instauration d'un marché sur un créneau de soirée, fait quant à elle l'unanimité.

Quartier AÉROPORT

"Les principales thématiques évoquées concernent le stationnement, le parc social, l'aménagement cyclable, la sécurité aux abords des écoles, l'absence de salles municipales, l'excès de vitesse et la pollution sonore, les espaces publics sous-exploités, la valorisation du patrimoine vert et de l'histoire du quartier, la revitalisation du quartier, le parcours lycéen pour accéder à la Presqu'île du Prado..." énumère Sakina Robinson, maire adjointe qui a également en charge le quartier du Val d'Auron.



Quartier DU VAL D'AURON

Les commerces et les relations de proximité, les aires de jeux, le point de rencontre pour les familles du lotissement du Jardin du Val d'Auron, l'aménagement cyclable, l'éco-pâturage, le mobilier urbain et la collecte de déchets verts sont le cœur de cible de ce conseil de quartier.

A l'Aéroport, la Commission s'articule autour des thèmes Mobilités, Culture et Aménagement. Au Val d'Auron, autour des thèmes Animations, Mobilités et Environnement. En juin dernier, les deux quartiers ont organisé des déambulations par secteurs.



Quartier MOULON CHANCELLERIE GIBJONCS

Des déambulations par petits groupes réalisées en juin ont permis de redécouvrir ces quartiers, "un vrai terrain d'aventure pour envisager demain" résume Marie-Hélène Biguier, maire-adjointe. Quatre commissions orientent les actions à venir en matière d'aménagement ; de culture avec le projet d'une antenne culturelle à Bourges nord ; de communication pour revaloriser les conseils de quartiers auprès des berruyers ; d'Education, prévention, civilité, bien-être "pour que la majorité des habitants retrouve une entière satisfaction à y vivre".



Quartier CENTRE-VILLE

" Les sujets choisis portent sur l'animation du quartier et la façon dont la famille, les enfants peuvent se le réapproprier... Hormis le jardin de l'archevêché, il y a peu de zones de jeux " mentionne Olivier Cabrera, maire-adjoint. Des réflexions et consultations sont également engagées sur la propreté et la sécurité, et sur les modifications inhérentes à l'évolution du centre-ville "la liaison douce avec la nouvelle MCB, l'aménagement de la rue Coursarlon, de la place Cujas..."



LES PERMANENCES DES MAIRES-ADJOINTS DE QUARTIER

Asnières : Philippe Martin, mardi et jeudi de 14 heures à 17 heures à la mairie annexe. Uniquement sur rendez-vous : Tél. 02.48.57.80.09 - 02.48.27.21.92

Val d'Auron et Aéroport : Sakina Robinson mardi de 9h30 à 11h30 à la mairie annexe du Val d'Auron et jeudi de 16 heures à 18 heures au bureau des élus accueil Maryse Bastié. Uniquement sur rendez-vous : Tél. 02.48.57.81.49

Quartier Moulon, Chancellerie, Gibjoncs : Marie-Hélène Biguier, mardi de 14 heures à 16 heures à la mairie annexe de la Chancellerie. Avec ou sans rendez-vous : Tél. 02.48.57.80.56

Quartier Pignoux, Sembat, Bigarelle : France Labro, sur rendez-vous en mairie centrale le lundi matin et le jeudi matin. 02.48.57.80.56

Quartier Centre-Ville : Olivier Cabrera, sur rendez-vous au 02.48.57.80.15





BOURGES au centre de l'Europe :

« Appel à une Europe des villes et communes citoyennes » Une Assemblée à l'image de la population Berruyère

La Ville de Bourges et celle de Grez-Doiceau en Belgique sont à l'initiative d'un manifeste européen en faveur de la citoyenneté. L'Appel à une Europe de la Citoyenneté sera proposé à la signature de communes en Europe et porté par le Président de la République lors de la prise de la présidence du Conseil de l'Union européenne par la France. Par ce manifeste les communes et villes européennes appellent les instances européennes à une reconnaissance de leurs rôles dans l'engagement des citoyens pour l'intérêt général.

EXTRAIT DE L'APPEL À UNE EUROPE DES VILLES ET COMMUNES CITOYENNES :

« Les enjeux de la citoyenneté

La citoyenneté remplit une fonction de liaison pour faire émerger des échanges, des liens sociaux et des solidarités. Elle respecte les particularités et appartenances individuelles (identités sociales, culturelles...). Concrètement, la citoyenneté est une notion de ralliement qui ouvre à la notion de collectif et d'intérêt général et ce, au niveau de l'ensemble de l'Union européenne.

Nous, élu(e)s des villes et communes, demandons à l'Union européenne de considérer les villes et communes comme des territoires d'excellence citoyenne qui contribuent à trois enjeux :

ENJEU 1 : Favoriser l'éducation à la citoyenneté

ENJEU 2 : Mettre en œuvre la participation, l'implication et l'engagement des citoyens

ENJEU 3 : Encourager la mise en réseau et les échanges d'expériences entre acteurs de la citoyenneté sur l'ensemble du territoire européen »

SI VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR CET APPEL ET VOUS ENGAGER DANS CETTE DÉMARCHE, IL VOUS SUFFIT DE SCANNER LE QR CODE ET DE REMPLIR LE FORMULAIRE.



Où retrouvez l'Appel sur le site internet de la Ville de Bourges : www.ville-bourges.fr rubrique « Vie de la ville » Citoyenneté

« Venez nous partager vos pratiques culturelles en remplissant le questionnaire sur le site internet de la Ville de Bourges : www.ville-bourges.fr rubrique Culture Bourges en commun.

Où retrouvez-nous pour échanger lors de nos sorties à votre rencontre le **lundi 14 et mardi 15 février**.

Vous vous sentez concernés ? Vous êtes sensibles à l'engagement citoyen ? Vous avez envie de participer à la vie locale ? Devenez un relais de l'enquête en ligne lancée par la Ville de Bourges :

Pour tous renseignements :

citoyenneté.démocratie-directe@ville-bourges.fr ou au 02.48.57.81.05
02.48.57.80.96 - bourgesencommun@ville-bourges.fr »



ALAIN BOUQUIN

Maire-Adjoint délégué à la Citoyenneté

3
QUESTIONS
À

1-Pour rappel, quelles sont les missions de votre délégation ?

Les principales missions sont de mettre en œuvre les conditions d'ouverture et de dialogue pour co-construire la ville et ses politiques publiques avec les habitants. C'est apporter de la confiance et de la reconnaissance aux Berruyers dans leur capacité à participer aux projets. C'est donner du sens à la démocratie dans l'appropriation des biens communs par une démarche positive et active. La citoyenneté ne se décrète pas, elle s'écrit et se concrétise ensemble, le citoyen doit en être l'acteur principal. C'est aussi, surtout assoir durablement les regards croisés du triptyque Elus-Agents-Citoyens

Comment cela s'est-il concrétisé depuis 1 an ?

Cette toute jeune délégation souhaite avant tout travailler sur le sens en créant du lien entre toutes les parties prenantes de la vie de la cité.

Donc depuis un an presque jour pour jour, nous lançons la consultation citoyenne le 20 janvier 2021 qui avec les assises de la participation citoyenne du 20 mars 2021 ont permis l'écriture de la charte de la vie et de la participation citoyenne. C'est la création de l'Assemblée citoyenne, unique en France dans sa composition. C'est la mise en place des conseils de quartier avec un maire-adjoint pour chaque quartier. C'est encore la volonté de constituer une communauté citoyenne à Bourges. C'est un espace dédié la « halle citoyenne » à St Bonnet, comme lieu de réunions et de ressources à disposition des Berruyers qui le souhaitent. C'est enfin, la rédaction et la diffusion d'une « lettre des nouvelles » auprès de 1000 personnes, qui ont souhaité être informées des actions du pôle.

Quels sont vos perceptives (ou priorités) pour 2022 ?

Les priorités de cette année en matière de citoyenneté :

- l'affirmation de la place de l'Assemblée citoyenne au sein de notre collectivité par la prise en compte de ses avis et débats pour co-construite la politique municipale.

- la consolidation des actions des 6 conseils de quartiers au plus près des Berruyers.

- il va s'agir de développer de nouvelles actions qui concrétiseront les intentions de la Charte :

• La mise en place du Budget participatif comme un outil novateur de la participation citoyenne, levier de l'initiative individuelle ou collective au service de l'intérêt général.

• Des initiatives, comme la création d'une cérémonie de la citoyenneté en direction des nouveaux inscrits sur les listes électorales pour redonner de la visibilité à l'importance de la participation aux élections. La création d'un parcours du citoyen à l'attention des élèves de CM2 qui seront reçus en mairie.

• la mise en place d'un nouvel espace de débat : l'AGORA dont la première thématique sera « le trouble de l'élection, ça se soigne ! »

• La tenue fin du premier semestre des 2èmes assises de la participation citoyenne en direction des Berruyers et de tous nos partenaires mais aussi dans l'intention de créer un réseau régional de coopération citoyenne.

STATIONNER EN VILLE À MOINS DE 5 MINUTES DU CENTRE, c'est possible !



Inciter la population à réinvestir le centre-ville avec la promesse de trouver une place rapidement, assortie de 30 minutes gratuites, sur les parkings ouvragés. La Ville de Bourges en fait le pari. Pour rappel plus de 5000 places de parking sont disponibles à moins de 5 minutes du cœur de ville.

« Les parkings à proximité du centre-ville sont faciles à utiliser et permettent à toutes et tous de rejoindre le centre-ville en moins de 5 minutes à pied ». Pour Moustapha Mousalli, Maire-adjoint chargé de la sécurité le constat est évident. « La ville de Bourges compte plus de 5000 places de parking. Avec huit parkings en périphéries du centre-ville ou près des boulevards, de 3000 places gratuites, auxquelles s'ajoutent près de 2000 places de parkings payantes réparties sur onze parkings à proximité immédiate ou en centre-ville, Bourges dispose d'un nombre de places de stationnement adapté à son échelle ».

DES HEURES GRATUITES POUR FAIRE SES COURSES EN VILLE !

Pour rappel, le stationnement sur voirie est gratuit de 12 heures à 14 heures et de 17 heures à 9 heures le lendemain, et dans les parkings ouvragés* de 12 heures à 14 heures et 30 mn à tout moment de la journée. Au centre commercial Avaricum les deux premières heures de stationnement sont gratuites.

À cela s'ajoute la bonne nouvelle qu'aucune augmentation tarifaire pour le stationnement sur voirie et dans les parkings ouvragés n'est envisagée en 2022.

*Parkings équipés d'un système d'ouverture et de fermeture avec barrières

RETOUR AUX 30 MINUTES GRATUITES

Depuis le 1^{er} janvier 2022 les règles de stationnement évoluent dans les parkings ouvragés de la Ville de Bourges. Seules les premières 30 minutes sont gratuites, comme avant le covid. Les tarifs sont consultables sur le site internet www.ville-bourges.fr ainsi qu'aux caisses automatiques.

JE LAISSE MA VOITURE AU PARKING ET JE PRENDS LES NAVETTES DE CENTRE-VILLE !

Re-découvrez le centre-ville de Bourges grâce aux 3 circuits de Navettes gratuites à votre

disposition qui s'arrêtent sur demande aux arrêts des lignes régulières et aux points d'arrêts définis par des panneaux spécifiques. C'est simple et gratuit !

Les Navettes gratuites fonctionnent du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h15 à 19h45

STATIONNEMENT GRATUIT POUR LES VÉHICULES PROPRES

Pour contribuer à une amélioration véritable de la qualité de l'air en zone urbaine, la Ville de Bourges encourage l'utilisation de véhicules plus respectueux de l'environnement en permettant aux propriétaires de véhicules peu polluants de se garer gratuitement, et ce sans limitation de temps.

Véhicules concernés

Les véhicules concernés sont de deux types : les voitures électriques qui n'émettent aucun gaz ni particules lors de leurs déplacements et les voitures hybrides rechargeables dont l'autonomie moyenne en mode électrique répond aux besoins des usagers en cycle urbain.

Le stationnement est gratuit pour tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Pour en bénéficier, il est toutefois conseillé de passer à l'accueil de la police municipale – 5 rue Guillaume de Varye et, au vu de la carte grise, il sera remis un macaron permettant facilement de reconnaître ce droit à stationner gratuitement.

Profitez du bus gratuit le week-end

La gratuité s'applique tous les week-ends, toute l'année, du vendredi minuit au dimanche minuit sur l'ensemble des services proposés par le réseau AggloBus. Aucun titre de transport ni validation à bord n'est nécessaire, ce qui rend l'utilisation des bus d'une grande simplicité.

Pensez-y !

HORAIRE DES PARKINGS SOUTERRAINS

MAIRIE-CATHÉDRALE

Du lundi au dimanche et jours fériés : de 7h à 1h

HALLE SAINT BONNET - GORDAINE

Du lundi au samedi : de 7h à 1h
Dimanche et jours fériés : de 7h à 14h

RUE D'AURON

Du lundi au samedi de 7h à 21h
Fermé les dimanches et jours fériés

GRATUITÉ

Dimanche et jours fériés
12h à 14h les autres jours
1^{ère} 1/2 heure
Véhicules "propres"





Devenir «citoyen-jardinier»

« C'est un moyen de participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie des riverains et des promeneurs » souligne Emmanuel Bajard. Changer de regard sur la ville, créer des cheminements agréables et ainsi favoriser les modes de déplacements doux, mais également favoriser la nature et la biodiversité en ville, renforcer la trame verte communale et les corridors écologiques, créer du lien social et de la solidarité dans le voisinage... Les raisons sont vastes et les initiatives citoyennes de plus en plus nombreuses. **« L'intérêt est collectif et il va même jusqu'à contribuer à une meilleure gestion des eaux pluviales en réduisant le taux d'imperméabilisation des sols, commente le responsable. Au cours du XX^e siècle, les sols urbains sont devenus morts. L'eau ne s'y infiltre plus et ne passe plus que par des tuyaux pour rejoindre les rivières. Ces installations ont un coût et lors des grandes crues – le sol étant incapable d'infiltrer toute cette eau – les évacuations artificielles sont saturées. Au-delà de l'embellissement, c'est tout un système qui se met en place ! »**

Pour ce faire, la commune donnera une autorisation d'occupation temporaire de son domaine public, appelée « permis de végétaliser », à toute personne qui s'engagera à assurer la réalisation et l'entretien, sur l'espace public, d'un dispositif de végétalisation (sauvegarde de la flore déjà en place, plantations en fosses d'arbre).



A BOURGES, FLEURIR SA RUE, C'EST PERMIS !

Semer des graines au pied d'un arbre, faire courir des plantes sur un mur du domaine public, investir une jardinière au coin de la rue, fleurir entre les pavés devant chez soi...

Toutes ces initiatives contribuent à verdir l'espace public partagé. Alors, si vous avez la main verte et l'envie d'embellir votre cadre de vie, vous pourrez bientôt demander votre permis de végétaliser.

La Ville de Bourges souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants, des associations, des Conseils de Quartiers, des commerçants... mais jardiner dans la rue implique l'obtention d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) de l'espace public. **« La délivrance d'un « permis de végétaliser » vise à conforter et amplifier des initiatives individuelles et spontanées »** explique Emmanuel Bajard, Directeur des Espaces Verts et de la Propreté Urbaine de la Ville de Bourges. Le « permis de végétaliser » a été voté lors du conseil municipal du 9 décembre dernier. **« Maintenant, le travail de nos services municipaux sera de structurer et d'accompagner cette démarche spontanée notamment par des conseils aux jardiniers en herbe »**. Depuis quelques années, beaucoup de villes ont déjà fait le pas d'officialiser ce mouvement citoyen. **« Aujourd'hui, la Ville de Bourges, qui a mûri sa réflexion depuis 5-6 ans, s'engage à son tour »**.



Le permis de végétaliser, comment ça marche ?

La personne sollicitant un permis de végétaliser se verra remettre une charte de bonne conduite à signer. Cette charte rappelle les principes du jardinage respectueux de l'environnement (choix des végétaux, non utilisation des pesticides, économies d'eau, etc.) et les règles élémentaires de bon entretien de l'espace public.

Cette autorisation sera octroyée par la commune, à l'issue d'une étude de faisabilité technique (présence de réseaux, risque de modification des fondations, stabilité du sol, encombrement spatial, etc.), réalisée par le service Espaces Verts, en lien, si nécessaire, avec d'autres services de la commune concernée.

Le « permis de végétaliser » sera conclu pour une durée de 2 ans, et reconduit tacitement chaque année, pour une durée maximum de 8 ans.

Il sera accordé à titre gratuit pour toute la durée de l'autorisation, conformément à l'article L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, qui permet à la commune de délivrer gratuitement une autorisation d'occupation du domaine public lorsque cette occupation contribue directement à assurer la conservation du domaine public. Les demandes pourront être faites dès les printemps.



LA RUE COURSARLON VA FAIRE PEAU NEUVE

Le grand chantier de requalification du centre-ville débute avec le réaménagement de la rue Coursarlon.

La rue Coursarlon va faire peau neuve. La mue de l'artère commerçante, qui marque la première étape du chantier de requalification du centre-ville, débute dès février/mars avec à terme l'objectif esthétique d'y recréer une belle harmonie, mais aussi **"de lui redonner son rôle dans la boucle marchande"** explique Hugo Lefelle, maire-adjoint délégué aux Travaux et à l'urbanisme.

Un calendrier de travaux précis

Les travaux d'une durée totale d'environ un an et d'un montant de un million deux cent mille euros, comprendront trois phases de pause : en avril en raison du Printemps de Bourges, en juillet et août et en décembre et janvier.

Le chantier sera amorcé avec les concessionnaires qui interviendront en février, mars, mai et juin sur les réseaux gaz, électricité, eau, fibre optique, assainissement. **"Les réseaux enterrés seront tous repris"** précise Hugo Lefelle. Dans la foulée, cette intervention sera élargie aux rues du Commerce, Moyenne, Michel Servet, Branly et à l'impasse du chat.

Entre l'été et le mois de décembre auront lieu la réfection du sous-sol et l'aménagement de la rue où sera mis en place, en raison de son côté pentu, un revêtement anti-dérapant.

La pose du pavage inaugurera 2023. La rue Coursarlon donne ainsi le ton à la rénovation du centre-ville Berruyer qui se poursuivra Place Cujas, rue du Commerce et rue Moyenne.

Le planning prévisionnel et l'avancée du chantier seront relayés et régulièrement actualisés sur le site de la ville afin de rendre les choses le moins compliqué possible pour les riverains et les commerçants.

LA MAIRIE ANNEXE DU VAL D'AURON a déménagé au centre social

Au mois de décembre, la mairie annexe du Val d'Auron a déménagé. Elle a intégré le centre social éponyme où elle accueille dans un espace tout neuf à... 25 mètres de ses anciens locaux au sein desquels s'installera l'antenne de la police municipale au printemps prochain.

En reconfigurant et en rénovant du sol au plafond une partie des locaux du Centre social du Val d'Auron pour y transférer la mairie annexe implantée depuis 1986 dans le quartier, le chantier, débuté en septembre dernier, a permis de recréer de vrais espaces plus lumineux et modernes, et d'améliorer le confort des agents qui y travaillent et du public qui y est accueilli.

Le souci de la proximité

Les horaires et les services proposés aux usagers restent inchangés, entre actes d'état civil, inscriptions à l'accueil Familles, demande de cartes d'identité et de passeport (la mairie dispose d'une station biométrique)... Sakina Robinson, maire-adjointe du quartier Val d'Auron, possède son bureau où elle tient une permanence tous les mardis de 9h30 à 11h30. **"L'objectif est d'être plus accessible, d'être davantage encore au plus près des gens, d'offrir une présence encore plus continue"** précise-t-elle. Avec ce remaniement d'espaces, le pôle de service public implanté place Martin-Luther King se trouve ainsi renforcé, et plus ouvert sur le quartier. Il remplit pleinement ses missions de proximité a fortiori avec l'implantation imminente de l'antenne de la police municipale.

118.000 €

Coût de l'opération
du nouvel accueil

Ouvert
lundi, mardi et vendredi
de 8h30 à midi et
de 14h à 17h30

jeudi
de 8h30 à midi



COMMERCES :

la transition est en marche pour redynamiser le centre-ville



La municipalité se mobilise pour son cœur de ville et ses commerces. Le virage est pris pour revitaliser le centre-ville Berruyer.

"La transformation du centre-ville est en cours" déclare Yann Galut qui en fait sa mission. "Il va y avoir une mutation avec de nouvelles habitudes" prévient le maire qui travaille "en collaboration avec l'Ocab et les commerçants qui le souhaitent".

La municipalité ne nie pas les difficultés, consécutives, entre autres, à 15 ans d'agrandissement commercial en périphérie entre 2005 et 2020 ou au changement des habitudes de consommation lié à internet et accentué ces derniers mois par le contexte sanitaire. Mais elle mise sur le verre à moitié plein et des atouts Berruyers qui séduisent de nombreux porteurs de projets comme Cyril Marion qui a refait le pari du centre-ville en agrandissant sa boutique Loulou la Canaille sous l'enseigne Jouéclub, rue Mirebeau. *"Je ne voulais pas m'éloigner d'où j'étais. Je crois dans l'attractivité du centre-ville, tout en étant certain que les commerces de périphérie et du centre-ville sont complémentaires. C'est une chance de vivre dans un cœur de ville agréable".*

Côté chiffres, la vacance dans la boucle marchande et ses rues adjacentes tend à fléchir, affichant actuellement un taux de 14,9 contre 19,2 en janvier 2019. *"Sur un total de 490 locaux, 413 sont occupés, 73 sont vides. L'année 2021 a enregistré 31 ouvertures (dont 11 ont bénéficié d'une aide à l'implantation commerciale) et 17 fermetures"* note Jérôme Denis, manager du centre ville ^(*). Olivier Cabrera, maire-adjoint délégué au commerce, attire quant à lui l'attention sur l'enclos des Jacobins qui tire son épingle du jeu avec un seul local vide sur les 17 répertoriés ^(**).

Sept millions d'euros vont être engagés pour revitaliser le centre-ville dans les 3 prochaines années.

La rénovation des rues Coursarlon, du Commerce et Moyenne, la requalification de la place Cujas, seront complétées par le soutien apporté à l'installation des commerçants, la communication sur l'offre commerciale berruyère, la multiplication des animations, le démarchage de nouvelles franchises nationales...

Le modèle commercial des années 90 est dépassé. La façon de consommer change, le phénomène est sociétal. *"Le commerce va évoluer avec le réaménagement du centre-ville"* souligne Stéphane Jacquet, président de l'Ocab. L'objectif étant de donner aux gens l'envie d'y (re)venir.

(*) En 2022, l'enveloppe sera de 54.000 euros

(**) Par souci de transparence, un observatoire de la vacance commerciale dont les chiffres seront publiés chaque trimestre va prochainement être mis en place.



PÔLE TERTIAIRE LIBÉRATION :

Un nouveau nom pour plus de visibilité

Le pôle commercial et tertiaire de la Chancellerie, géré par Bourges Plus, a été rebaptisé « Pôle tertiaire Libération », le 14 décembre dernier par Irène Félix, présidente de l'agglomération en présence de Yann Galut, maire de Bourges. L'occasion de revenir sur ce site aujourd'hui occupé à 90% par des représentants du secteur tertiaire et des organismes associatifs. Une vitrine pour le dynamisme de notre territoire au cœur de la Chancellerie.

Inauguré en 2011, le Pôle commercial et tertiaire de la Chancellerie* était l'une des opérations majeures du premier Programme de renouvellement Urbain. Dès son ouverture, il a accueilli de nouveaux commerçants et services publics mais également des représentants du secteur tertiaire et des organismes associatifs, dans les étages supérieurs.

Aujourd'hui, renommé « Pôle tertiaire Libération », il est devenu un véritable lieu d'accueil à destination des professionnels.

On retrouve ainsi sur 2 étages la Mission Locale, la BGE, le SIVY, l'UGECAM CENTRE, le cabinet infirmier DUARTE / GUERIN, l'UFCV, l'INFREP et le Téléthon. Il reste à ce jour une seule surface de disponible, un plateau de 200 m² au 1^{er} étage de cet immeuble.

En 2021, des travaux ont été réalisés notamment pour améliorer la signalétique extérieure et intérieure ainsi que des installations pour assurer un accueil de qualité aux occupants. Un travail qui se poursuivra début 2022 pour renforcer l'attractivité du pôle tertiaire Libération.

*70, avenue de la Libération – Bourges



DES VACANCES ACTIVES POUR LES 11-25 ANS AVEC LE SERVICE JEUNESSE !

En respectant les gestes barrières et les règles de distanciation, les Points Rencontre Jeunes du Service Jeunesse de la Ville de Bourges offrent un programme d'activités lors des vacances scolaires qui se dérouleront du samedi 5 février au samedi 19 février.

" Chaque PRJ accueillera les jeunes de 11-14 ans du mardi au samedi de 14 heures à 17 heures et de 15 à 25 ans du mardi au samedi de 17 h à 20 h " souligne David Klinczyk, chef du service jeunesse, tout en zoomant sur quelques activités phare de la copieuse programmation. Revue de détails.

AU PRJ DES PRESSAVOIS

Une sortie ski à Super-Besse sera proposée aux 11-14 ans mercredi 9 et 16 février. " Les inscriptions sont payantes et obligatoires, et les places limitées " note David Klinczyk. Côté activités, tous à vos manettes ! Un tournoi sur console XBO aura lieu samedi 5 février de 14 heures à 17 heures pour les 11-14 ans et de 17 heures à 20 heures pour les 15-25 ans. Par ailleurs, un tournoi sur console PS4 se déroulera mardi 8 février de 14 heures à 17 heures pour les 11-14 ans et de 17 heures à 20 heures pour les 15-25 ans mais aussi jeudi 10 février de 14 heures à 17 heures pour les 11-14 ans et de 17 heures à 20 heures pour les 15-25 ans.

Le gymnase Yves du Manoir accueillera quant à lui du Bubble foot mardi 15 février de 15 heures à 18 heures pour les 11-17 ans et vendredi 18 février de 15 heures à 18 heures pour les 11-17 ans.

AU PRJ DE LA CHANCELLERIE :

Les 11-14 ans trouveront leur bonheur parmi de nombreuses activités. Ils pourront eux-aussi chausser les skis lors d'une sortie à Super-Besse mercredi 9 et 16 février (inscriptions payantes et obligatoires) mais également sauter de joie avec l'activité trampoline à D3 Park vendredi 11 février à Saint-Germain-du-Puy ; goûter aux plaisirs de la glisse à la patinoire, samedi 12 février, et viser le sommet des murs d'escalade de Contre Pointe, vendredi 18 février à Saint-Doulchard.

Différentes animations seront prévues comme l'action écologique " N et toi ton quartier " jeudi 10 février et 17 février de 10 heures à midi pour les 11-17 ans ; un tournoi sur console PS4 samedi 12 février de 18 heures à 20 heures pour les 15-17 ans, samedi 19 février de 14 heures à 17 heures pour les 11-14 ans et de 18 heures à 20 heures pour les 15-17 ans.

Des ateliers compléteront le programme, avec au menu remise en forme / musculation mardi 8 février, jeudi 10 février, mardi 15 février et jeudi 17 février, de 18 heures à 20 heures pour les 15-25 ans.

Une Permanence sportive Multi-Sports sera assurée au Gymnase des Merlattes pour les 11-14 ans de 14 heures à 16 heures les 8, 10, 15 et 17 février.

AU PRJ DU VAL D'AURON/AÉROPORT

Deux sorties pour les 11-14 ans seront de la partie, entre ski à Super-Besse samedi 12 février, et une mission aventure, Koezio, mardi 15 février (inscriptions payantes obligatoires, places limitées).

Les animations engloberont un tournoi sur console PS4 samedi 5 février de 14 heures à 17 heures pour les 11-14 ans et de 17 heures à 20 heures pour les 15-25 ans ; une expérience Casque Réalité Virtuelle mercredi 9 février de 14 heures à 16 heures pour les 11-14 ans ; de la remise en forme / musculation mercredi 16 février de 17 h 30 à 19 h 30 pour les 15-25 ans ; un tournoi de tennis de table mardi 17 février de 17 heures à 19 heures pour les 15-25 ans et des jeux de société vendredi 11 février de 17 heures à 19 heures pour les 15-17 ans.

Côté Atelier place à la batterie vendredi 11 février de 15 heures à 16 heures pour les 11-14 ans et de 18 heures à 19 heures pour les 15-25 ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

PRJ Chancellerie : Rue Louise Michel - 02 48 70 74 87

PRJ Pressavois : Rue Théophile Gauthier - 02 48 70 26 13

PRJ Val d'Auron : 130 route de Lazenay - 02 48 20 68 63

PRJ Aéroport : Avenue Roland Garros - 02 48 20 01 87

Bureau Information Jeunesse : 8 bd de la république - 02 48 24 77 19

 jeunesse bourges / david dubij Pro / sanze dubij / Chancellerie PRJ Pressavois

Les réseaux sociaux des PRJ :

 Prj Pressavois / Chancellerie PRJ / Pointrencontre Jeunes

 prj_pressavois/Chancellerieprj/prjvaldauron

 Prj Pressavois / Chancellerieprj/prjvaldauron

Plus d'informations sur www.ville-bourges.fr, auprès du Service Jeunesse au 02 48 57 83 31 ou 07 87 25 56 16





LE PRINTEMPS DE BOURGES EST (VRAIMENT) DE RETOUR !

2022 signe le vrai retour du Printemps de Bourges. On coche les dates du 19 au 24 avril... et on en rêve déjà !

Il y a eu 2020 et 2021, et les éditions hybrides. Il y aura 2022, et le retour du Printemps de Bourges sous sa forme habituelle^(*) ! Du 19 au 24 avril, le PDB lancera la saison des festivals avec une programmation éclectique dans une quinzaine de salles réparties dans toute la ville. Ainsi, la musique résonnera-t-elle de nouveau au W et dans la Halle au Blé... sans oublier, bien sûr, les scènes habituelles (Théâtre Jacques Cœur, salle du Duc Jean, le 22, Palais d'Auron...) et les lieux extérieurs gratuits.

Pour ces « retrouvailles », les organisateurs réaffirment, plus que jamais, leur volonté d'explorer toutes les musiques actuelles, de la chanson au rap, de l'électronique à la néo-soul. La programmation du PDB 2022 sera celle des artistes reconnus et des jeunes talents en devenir. Une large place sera faite aux créations originales, aux collaborations artistiques, aux croisements d'univers... avec, toujours au centre, la transmission musicale et l'ouverture des cœurs et des esprits.

Nuits blanches et créations originales

Tous les goûts musicaux, toutes les générations, tous les esprits curieux devraient être comblés que ce soit lors des nuits sans fin du « WKD ! », les deux soirées grand format des vendredi et samedi qui feront la part belle aux esthétiques musicales les plus contemporaines et festives... ou encore, du côté de la Halle au Blé, avec les deux soirées « Rap2dayZ ! » et des plateaux d'exception. La grande Brigitte Fontaine, avec son insolence et son élégance, sera aussi de la partie, le 21 avril, au Palais d'Auron, avec la création originale « Closing Night ».

Comme toujours, le PDB 2022 promet de belles rencontres, des émotions, des découvertes... On y croit !

(*) - dans le respect des mesures sanitaires en vigueur



© Yann Orhan



© Jeremy Soria



© studioletquette

LES INOUÏS À FOND

Ils seront là et bien là ! Après les concerts des auditions régionales programmés jusqu'au 5 février, un jury national [antennes territoriales, conseillers artistiques, programmeurs du PDB] « planchera » sur la sélection finale, soit une trentaine d'artistes/groupes retenus qui pourront être accompagnés via des résidences et des formations dans chaque territoire. Puis, du 19 au 24 avril, ce sera le grand bain avec les concerts devant les professionnels (programmeurs de festivals, tourneurs, maisons de disques...).

Le début, pour certains, d'un nouvel horizon.

LE PRINTEMPS
2022 **DE BOURGES**
CRÉDIT MUTUEL

**DU MARDI
AU DIMANCHE 24 AVRIL**

Programme complet et tarifs sur
www.printemps-bourges.com

Les billets du PDB sont exclusivement en vente sur
printemps-bourges.com et sur seetickets.com

EN HAUT DE L'AFFICHE

- mardi 19 avril
Dutronc & Dutronc / Gaëtan Roussel - Le W
- mercredi 20 avril
Vianney / Juliette Armanet / Emma Peters - Le W
- jeudi 21 avril
Clara Luciani / IAM / Eddy De Pretto / Calypso Rose - Le W

LES SOIRÉES « RAP2DAYZ ! » (La Halle au Blé)

- mercredi 20 avril
Obay / Zola / Jok'Air / Laeti / Bianca Costa
- jeudi 21 avril
Dinos / Josman / Gazo / Guy2bezbar / Zinée

LES SOIRÉES « WKD ! » (W + Palais d'Auron)

- vendredi 22 avril
Roméo Elvis / Kungs / Deluxe / Polo & Pan / Lilly Wood & The Prick / Folamour / French 79 / Vendredi sur mer / Sopico / Camion Bazar
- samedi 23 avril
Vitalic / Laylow / Vini Vici / NTO / Anetha / Lujipeka / Ascendant / Vierge / Poupie / Thylacine / Blaiz Fayah / Caballero vs Jeanjass / Mara

L'ENGAGEMENT À LA MAISON

Nouveauté... en 2022, le PDB investit la Maison de la culture avec « *Qu'est-ce qu'on attend !* ».

Cette création autour de la chanson française est montée par et avec des artistes qui ont toutes et tous été inouïs du Printemps de Bourges. Le spectacle retrace, à travers des chansons emblématiques, le militantisme et pose la question de l'engagement des artistes aujourd'hui. Un spectacle on ne peut plus d'actualité pour découvrir comment, des années 50 à nos jours, les prises de parole des créateurs passent avant tout par les mots qu'ils écrivent, chantent et incarnent.

À noter, la Maison de la Culture accueillera 5 spectacles dans 2 de ses salles.



PATINOIRE

Un énorme succès populaire

Depuis septembre dernier, la patinoire a ouvert, à nouveau ses portes.
Un véritable plébiscite pour la structure, installée Quais du Prado.

Dans la nuit du 12 au 13 août 2017, un incendie malmenait sérieusement la patinoire de Bourges qui était opérationnelle depuis 2004. Il fallut alors tirer le rideau, envisager de grosses réparations et attendre les réponses des experts quant aux assurances.

La précédente municipalité consciente que cette installation avait pleinement sa place dans le paysage berruyer décidait alors de rouvrir après travaux, ceci sans attendre les conclusions des experts. Un choix validé par l'actuelle municipalité, qui en septembre dernier inaugurerait la nouvelle patinoire très attendue, ce jour-là par une centaine de personnes. Et ce n'était qu'un début. « **Le public est venu en masse pour la réouverture et l'activité de glisse. Et ça se poursuit** », précise Tony Camus, directeur de la patinoire.

Une gestion en régie municipale

Pendant ces quatre années d'arrêt forcé, bien des nouveautés sont apparues. Déjà la patinoire est désormais gérée, directement, par la ville ce qui permet d'avoir la totale maîtrise de l'ouvrage et de l'ouvrir au maximum aux scolaires et aux écoles de sport.

Un équipement plus écologique

Par ailleurs, l'aspect écologique a été valorisé. Le dimensionnement des nouveaux groupes froids permet ainsi une diminution de la consommation électrique de 30%. **Il n'y aura pas de glace de juin à septembre et l'ensemble (plateau de 1.400 m², avec 1.200 places assises et toutes ses installations annexes) sera disponible pour des événements ludiques.**

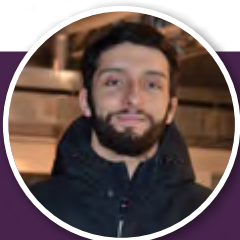
DE NOUVELLES ACTIVITÉS PROPOSÉES

De nouvelles activités sont proposées comme la pratique du hockey sur glace ce qui va nécessiter quelques modifications, côté sécurité. **Pourra-t-on y pratiquer la compétition ?**

« **Oui répond, le service des sports très impliqué dans le fonctionnement et la gestion. Comme pour la piste du vélodrome, il n'y aura pas de compétitions internationales mais la pratique sera tout à fait possible, jusqu'au niveau national.** »

En attendant, Tony Camus, Céline Araujo, assistante de direction et leur équipe (six agents à temps plein et quatre renforts ponctuels) sont très mobilisés pour rendre le plus accessible possible la structure. Un second guichet va ouvrir pour éviter les files d'attente. Les nouvelles pratiques (hockey, free-style) sont également enseignées avec beaucoup de passion.

HORAIRES D'OUVERTURE ET TARIFS :
PATINOIRE-BOURGES@VILLE-BOURGES.FR



Baptiste Bouchut :
le hockey sur glace

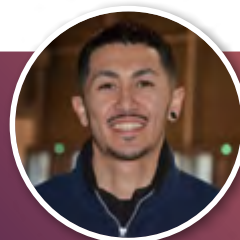
Baptiste Bouchut est un vierzonnais passionné par la pratique du hockey. Avec les Prédateurs, il évolue au plus haut niveau national. Né en 1994, il a évolué dans différents clubs, comme Caen, Garches, Angers. Il est international, depuis 2010, en roller hockey, discipline qui ressemble au hockey et qui se pratique avec des patins différents et bien sûr sur une surface sans glace.

Il est international depuis 2010 et a même été champion du monde en 2017 avec l'équipe de France, en Chine. Juste avant le covid !

A Bourges, avec la complicité des Alchimistes, qui devrait être le club support, il a entrepris de développer la pratique du hockey sur glace qui devrait déboucher sur la compétition, au niveau national. Educateur sportif, il commence par la base, au niveau des scolaires et des écoles de sport.

Quelques aménagements seront nécessaires. En attendant l'installation de filets de sécurité et d'une rambarde, on s'assure qu'il n'y a personne autour de la piste et on joue avec des palets plus mous que ceux des compétitions officielles.

La structure permet, également, d'accueillir, des amateurs de roller de vitesse, en hiver, pour entretenir la forme et varier les plaisirs.



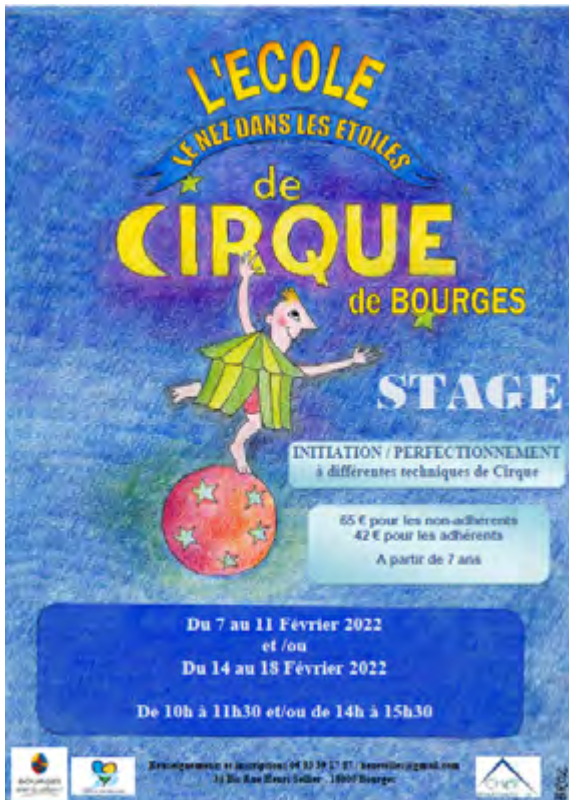
Yohan Ya :
l'as du free-style

Agé de 23 ans, Yoann Ya est un garçon dynamique qui a l'art de sortir des sentiers battus. Agent polyvalent à la ville, il a débuté le patinage, tout simplement, avec sa maman. Il n'avait qu'un désir sortir des sentiers battus. Le free-style lui en a donné l'occasion. En l'occurrence, il s'agit de disciplines regroupées qui ont pour points communs la liberté, la créativité, les patins et la glace.

On compte une grande diversité de pratiques regroupées désormais au sein de la fédération des sports de glace.

Parmi les mouvements, on retrouve des sauts en hauteur/longueur, du slalom, les danses urbaines sur glace. Le freestyle, est comme son nom l'indique, une discipline libre. Bien qu'elle ait ses codes, cette discipline favorise l'originalité et a brisé les règles établis à l'instar du hip-hop ou du skate board.

Pour en arriver là, Yohan Ya réussit à décrocher une prestation auprès d'"Holiday on ice" et d'un certain Philippe Candeloro. C'était à Issoudun, pari gagné pour une tournée en France et à l'étranger, où il a appris à développer ses points forts et aussi à travailler ses positions, en direction du public. On ne pouvait espérer mieux comme expérience. Ceci avec des copains pour former la team 23 avant que le covid bouleverse quelque peu les données. Yohan Ya a commencé son travail de formation, à Bourges, avec une quarantaine de jeunes. Là il veut viser l'excellence.



Stages de l'école de cirque

Les stages de cirque des vacances de février se dérouleront :

- du 7 au 11 Février de 10h à 11h30 et/ou de 14h à 15h30
- du 14 au 18 Février de 10h à 11h30 et/ou de 14h à 15h30

Accessibles à partir de 7 ans.

Tarifs : 65€ non-adhérents / 42€ adhérents

Infos et réservations : nezetoiles@gmail.com ou 06 83 39 17 87

Activités des Amis des musées de bourges

• VOYAGE À PARIS

Mardi 1^{er} février

• Musée des arts décoratifs : "Cartier et les arts de l'Islam, aux sources de la modernité".

• La coupole (Montparnasse) Goûter conférence. Cet établissement s'est ouvert en 1927 à l'emplacement d'un ancien entrepôt de bois. Les architectes Lebouc et Barillet conçoivent une vaste salle Art Déco dont les nombreux piliers sont décorés par 27 peintres de la bohème du quartier : Fernand Léger, Otton Friesz, Marie Vassilieff, etc...

• CONFÉRENCE

Mercredi 17 février à 14h30 au museum d'Histoire Naturelle

Fabrice Conan, historien de l'art, conférencier national « Rubens, prince des peintres, roi de la séduction » Héritier des grands maîtres des Pays-Bas, Pierre-Paul Rubens (1577-1640) incarne l'idéal de la réussite du peintre et de l'homme à l'époque baroque.

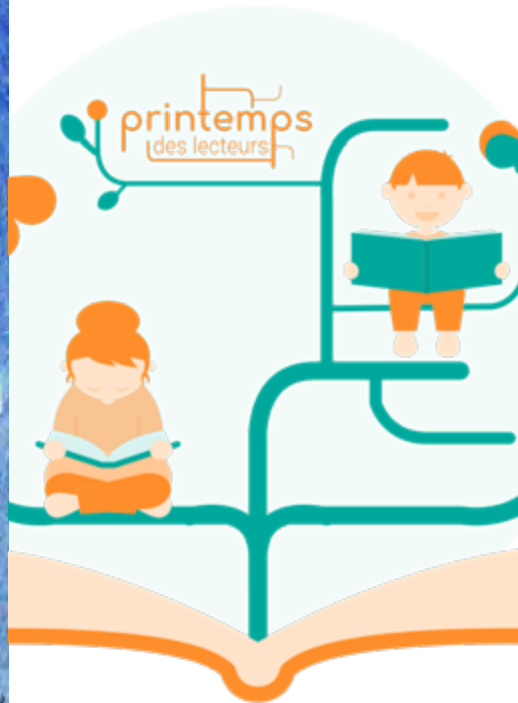
Concerts de gala avec l'Harmonie de Bourges

L'Harmonie de Bourges vous invite à ses CONCERTS DE GALA le samedi 5 février 2022 à 20h30 et le dimanche 6 février 2022 à 16h à l'Auditorium de Bourges.

Au programme : Bizet, Offenbach, Bernstein, Ralph Ford, Oscar Navarro avec en solistes Emilie Jouet (soprano) et Slavia Bauchet (violin).

Les musiciens seront tout à tour sous la direction de Serge Conte et Olivier Bougain. Tarifs : 8 € et 5€. Pass sanitaire et masque demandés sous réserve de modification des conditions sanitaires.

Renseignements et réservations : secretariat.harmonie.bourges@gmail.com et www.harmonie-bourges.fr



Printemps des lecteurs

L'association "On se lit tout" organise la 1^{ère} édition du "Printemps des Lecteurs" du 09 au 12 juin 2022. Cette manifestation se déroulera en deux temps : les jeudi et vendredi interventions de 4 auteurs dans des écoles de Bourges et collèges du département (en collaboration étroite avec la Ligue de l'enseignement du Cher); les samedi et dimanche salon à la Maison de la culture de Bourges avec ateliers, dédicaces et vente de livres par les 3 librairies partenaires (Les Pages du Donjon, Librairix, La Plume du Sarthate).

Association "Pôle Nutrition"

L'association "Pôle Nutrition" existe depuis 2006 sur le territoire et a pour mission de proposer des consultations et développer des actions de prévention de la santé par la nutrition à destination de plusieurs publics-cibles (enfants, adultes, personnes âgées) sur l'ensemble du département du Cher. Elle est composée de 4 diététiciens nutritionnistes. Les locaux de l'association sont implantés à l'espace Tivoli, où sont notamment réalisées des consultations. L'association propose des consultations à tarifs réduits ainsi que des permanences gratuites pour les personnes en situation de précarité.

Renseignements sur les animations au 06 33 65 19 17.

conférence

L'association « Mieux Être et Santé », organise une conférence sur le STRESS le 26 février 2022, de 14h30 à 17h30, à la maison des Associations 28 rue Gambon à Bourges.

Ateliers de pratiques en Shiatsu, Reiki, Réflexologie.

Entrée 10 euros, Passe sanitaire obligatoire.

+ D'INFOS
SORTIES SUR

À BOURGES
www.sortirabourges.com

ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LE CCAS et destinées aux séniors Berruyers pour le mois de février



- **Mercredi 2 février** : venez découvrir le twinner [vélo à assistance électrique] au jardin des Prés-Fichaux
- **Jeudi 3 février** : sortie au cinéma
- **Vendredi 4 février** : visite de l'exposition chauve-souris au muséum de Bourges
- **Mardi 10 février** : partageons une sortie à la patinoire
- **Mercredi 16 février** : rencontrez les enfants et partagez un moment convivial au Centre Social de la Chancellerie
- **Jeudi 24 février** : partez à la découverte de Mehun-sur-Yèvre [sortie sur la journée]
- **Lundi 28 février** : participez à une course d'orientation dans le quartier du Val d'Auron

TOUS LES RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 02 46 08 11 43

Activité Physique Adaptée ET MALADIES NEUROLOGIQUES À BOURGES

Le Réseau Neuro Centre met en place des cours de gym douce adaptée pour les personnes atteintes de maladies neurologiques (Sclérose En Plaques et Parkinson) à Bourges. Ces Activités Physiques Adaptées (APA) sont encadrées par des enseignants APA et accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pratiquer une activité en petit groupe pour travailler l'équilibre, la mémoire, la coordination et la respiration.

Cette activité nécessite une prescription médicale d'Activité Physique Adaptée (du médecin généraliste ou d'un spécialiste). Un protocole sanitaire strict est mis en place pour le maintien des cours de gym douce en toute sécurité.

ATELIER

(12 séances du 12 janvier au 30 mars 2022)

les mercredis de 11h à 12h

Hameau de la Fraternité - 29 rue de Louise Michel, 18000 Bourges

Tarif : 25 €.

COURS À L'ANNÉE

(de septembre à juin)

les jeudis de 9h30 à 10h30.

Gymnase Pierre de Coubertin - Place de Coubertin, 18000 Bourges

Tarif : 120 €

(inscription possible en cours d'année avec tarif au prorata).

Pour vous inscrire, contacter Juliette RODOT au
02 47 77 06 45 ou apa@reseaueurocentre.fr



MAJORITÉ

Bourges, une ambition retrouvée !

Avec le lancement de l'association qui porte la candidature de Bourges au titre de capitale européenne de la culture 2028, nous avons renoué avec l'ambition et le rayonnement culturel de notre ville. Elle réunit l'ensemble des collectivités associées à cette candidature à commencer par la Région Centre-Val-de-Loire, le Conseil départemental du Cher, l'Agglomération Bourges Plus ainsi qu'un grand nombre de communes du Cher, de la Région et même au-delà. C'est elle qui construit avec les acteurs du territoire, durant toute l'année 2022, le dossier qui sera soumis au jury européen. Premier rendez-vous avec les habitants, le choix de l'identité visuelle de la candidature réalisée par les étudiants de l'Ecole supérieure d'art et de design d'Orléans. Elle sera dévoilée le 14 février : joli symbole que la fête des amoureux pour déclarer sa flamme à l'Europe de la culture et à Bourges en même temps !

La culture est essentielle pour comprendre le monde. Elle crée du lien et fait de nous autre chose « qu'un accident de la nature » pour citer André Malraux. C'est aussi un outil de développement économique et de dynamisme, nous le mesurons bien depuis l'ouverture du nouveau bâtiment de la Maison de la culture de Bourges en septembre qui fut une immense réussite. Elle a fait souffler sur la ville et le Cher un vent d'optimisme. Le nombre d'abonnés a doublé et beaucoup de spectacles font le plein à l'inverse d'une tendance nationale plutôt morose. Cette année qui s'ouvre verra aussi le Printemps de

Bourges retrouver sa place essentielle dans la ville. 2022 sera marqué aussi par la 3^{ème} édition de « Bourges contemporain » dans le domaine des arts visuels, une collaboration entre la Ville, l'Antre-Peaux et l'ENSA, qui relie divers sites de Bourges et du Cher.

Nous soutenons aussi les pratiques artistiques et la fréquentation des œuvres. Nous poursuivons le dispositif « Aux Arts les enfants » qui permet aux écoles de Bourges de pouvoir mener un projet avec un artiste. La classe à horaire aménagée théâtre du Collège du Grand Meaulnes, ouverte par le Conservatoire, poursuit son développement. Le conservatoire programme depuis janvier une saison musicale dans l'auditorium que nous avons rééquipé au service des enseignants, des élèves et du public. Nous accueillons pour la deuxième année au Château d'Eau Château d'art, la jeune création issue de l'ENSA dans une exposition qui court de février à avril. Enfin cette année, nous modernisons le rez de chaussée de la Médiathèque avec des travaux qui permettront de mieux accueillir les usagers et de conforter le travail des équipes. La lecture publique est une grande priorité du mandat puisque nous lançons les études pour la construction d'une médiathèque dans les quartiers Nord de Bourges à l'horizon 2026.

**Yannick Bedin, Maire-adjoint délégué à la culture
Pour la Majorité municipale**

OPPOSITION

103 MILLIONS POUR LA GRATUITE DES BUS !

C'est le cumul du coût du Bus à Haut Niveau de Service (62,6 M€ HT jusqu'en 2032), du coût de modification des pôles d'échanges sur Bourges (10,4 M€ HT), et du surcoût de fonctionnement lié à la gratuité (30 M€ d'ici 2026).

Il ne suffit pas d'être optimiste et faire de l'autosatisfaction pour convaincre sur ce projet ! Soyons factuels : il manque « déjà » 4 M€ de subvention (6,3 obtenus sur les 10,1 attendus) qu'il faudra bien trouver ailleurs ! Et si toutes les subventions obtenues sont moindres que celles attendues, QUI payera le déficit ?

La gratuité prive Agglobus de 2,5 millions d'euros de recette annuelle de billetterie, tout en augmentant les coûts de fonctionnement. C'est environ 6 M€ de plus qu'il faut tous les ans pour faire fonctionner le réseau. Ils sont financés par l'augmentation du versement transport (taxe sur la masse salariale des entreprises de l'agglomération de plus de 11 salariés), augmentation pour laquelle nous avons voté contre. Espérons qu'à ce prix, chacun trouvera son compte dans la prochaine concession !

Nous sommes pour la modernisation du réseau et des pôles d'échanges. Le regroupement de la gare routière du Prado et du pôle Agglobus Nation à côté de la gare SNCF faisait partie de nos propositions. Mais tout cela à un prix raisonnable !

Philippe MOUSNY - groupe.unpactepourbourges@gmail.com - 07 49 19 47 06

Le berruyer peut s'interroger sur le coût des vœux distribués dans toutes les boîtes aux lettres, vœux très personnels du Maire, sans y associer le conseil municipal. A l'heure, où chaque centime dépensé doit être véritablement justifié, où vont commencer les travaux de la rue Coursalon, où va être choisi le créateur de la place Cujas. N'est-ce pas désinvolte ? La société qui emportera le concours de notre place Cujas, prévue par chaque candidat aux municipales, saura-t-elle réussir ce travail pour moins que les 6 millions d'euros prévus ! Pour mémoire le chantier de la place Simone Weil et du haut de la rue Moyenne a coûté 1,6 millions d'euros. Elle est décriée par la majorité actuelle qui oublie qu'elle n'a donc plus à gérer sa rénovation, et peut se consacrer à Cujas ! Elle offre ce beau visuel d'unité vers la cathédrale, apprécié par ceux qui consomment sur cet espace large et agréable. Elle est aussi une magnifique entrée vers le centre via la rue moyenne qui nous conduira jusqu'à la Place Cujas attendue.

Elisabeth Pol-Ludwig Speter-Lejeune - Bourges au centre - speterludwig@gmail.com

Courant février, la Maison de Santé du Prado devrait ouvrir ses portes, projet initié et impulsé par l'ancienne équipe municipale.

Grâce à l'implication et le dévouement de l'ensemble des praticiens médicaux, ce sont 5 médecins généralistes, 3 infirmières, un dermatologue qui seront présents dans ce secteur de la Ville de Bourges.

Quand les élus et les acteurs professionnels ont la volonté de travailler ensemble dans l'intérêt général, c'est tout le territoire qui en récolte les fruits.

Tous impliqués avec une volonté politique affirmée, nous pouvons caresser l'espoir d'enrayer la spirale de la désertification médicale affectant Bourges et son agglomération.

Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr



LES DATES CLÉS

1^{er} octobre 1967 :
naissance à Moutiers (73)

1992 : suit les Jeux Olympiques d'Alberville

2002 : arrivée à Bourges

2004 : diplôme d'animateur

2010 : diplôme d'éducateur

2014 : nommé vice-président du club

11 septembre 2019 : élu président de l'Aviron club de Bourges

RICHARD ASPORD, PRÉSIDENT DE L'AVIRON CLUB DE BOURGES

Le 11 septembre 2019, après sept ans de présidence, à la tête de l'aviron berruyer, Hervé Blaise céda le flambeau à Richard Aspod, qui était précédemment l'un des deux vice-présidents, du club.

Depuis deux ans et demi c'est un montagnard qui est donc aux manettes d'un club qui compte à son actif l'organisation d'une trentaine de championnats de France et qui a vu quelques uns de ses meilleurs éléments monter sur les plus hautes marches des podiums hexagonaux voire européens.

RICHARD ASPORD, POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER DANS QUELLES CONDITIONS VOUS ÊTES VENU À BOURGES ?

"Je suis originaire de Moutiers, je suis donc Savoyard et militaire de carrière. J'ai failli participer à titre professionnel, aux JO d'Alberville de 1992 mais cela ne s'est pas fait. Je les ai finalement suivis en tant que spectateur.

En août 2002, j'ai été muté professionnellement à Bourges. J'avoue que je ne connaissais pas spécialement l'aviron mais plutôt les sports de montagne, la randonnée, le kayak, le ski mais aussi le badminton. A Bourges, à titre de loisir, j'ai voulu goûter à l'aviron."

LA PRATIQUE VOUS A SÉDUIT ?

"Oui à différents titres. Comme dans mon métier, il y a d'abord l'indispensable discipline. Comment pourrait-il en être autrement sur les bateaux collectifs ? On voit aussi, hors de l'eau, l'excellente tenue de nos rameurs. Avec en prime le respect de l'adversaire. Par exemple chez-nous au niveau des podiums, les trois premiers sont au même niveau. J'ai voulu apporter ma contribution au club en devenant animateur puis éducateur. L'aviron c'est aussi une énorme machine à piloter. Par exemple, avoir un permis remorque pour véhiculer le matériel ça rend bien des services."

IL Y A AUSSI LES TRÈS GRANDES ORGANISATIONS DU CLUB.

"On ne les compte plus, même si l'an passé, le covid nous a stoppés. Le 24^e championnat, le premier week end de Juillet 2022 sera ouvert aux juniors et jeunes seniors. Il faut rassembler 130 bénévoles, pour préparer et encadrer la manifestation. Il y a les gens

du club, leurs copains, leur famille mais aussi du renfort qui vient de l'OMSJC ou de la mission jeunes. L'organisation ça fait partie de mon parcours professionnel."

QUELLES SONT LES AMBITIONS QUE VOUS PORTEZ POUR CE CLUB ?

"Avant tout il doit grandir. Suite à la crise sanitaire, nous avons perdu quelques éléments, au niveau des universitaires mais nous misons beaucoup sur les plus jeunes que nous allons tenter d'emmener au plus haut niveau, ceci avec nos deux entraîneurs. Nous avons toujours une bonne fréquentation de Sainte-Marie, du Lycée agricole mais aussi du lycée Jacques Coeur et des cinq collèges de l'agglomération. Nous savons bien que nous perdrons ces jeunes après le Bac mais en attendant ils peuvent faire briller le club comme l'ont fait leurs aînés les Chaumont, Doucet, Jeanton. Au niveau infrastructures là aussi il nous faut grandir."

JUSTEMENT VOUS AVEZ UN GROS PROJET DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES 2024 ?

"Plusieurs sites de Bourges et du Cher ont postulé pour accueillir des délégations en vue de la préparation des JO. En accord avec la municipalité, nous pensons que notre base d'aviron et le lac éponyme (le seul vrai bassin en Région Centre) pourraient être des lieux d'entraînement et de préparation. Il va de soi que d'importants travaux devront être réalisés. Nous avons renoncé à la maison du Lac qui devait se construire au niveau de la ligne d'arrivée. En revanche il faut agrandir nos installations qui sont bien trop exigües pour accueillir de nouveaux bateaux et stocker le matériel dont une part est actuellement hébergée ici et là. Il faudra songer à une salle d'entraînement pour la pratique indoor, améliorer et agrandir les vestiaires, les toilettes. Un vaste chantier qui devrait se faire en plusieurs étapes. Des travaux indispensables en vue des Jeux Olympiques mais nécessaires aussi pour que le club continue à grandir."